

LE PETIT TESSELLOIS



Bulletin Municipal de TESSEL

Janvier 2017

EDITO DE M. LE MAIRE



Chers Tesselloises, Chers Tessellois,

En ce début d'année, je suis heureux de vous souhaiter, au nom de tout le Conseil Municipal, tous nos meilleurs vœux de santé, de joie et d'épanouissement pour vous et vos familles.

L'année 2016 a été riche en bouleversements et notamment en matière de réforme territoriale qui confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement celles attribuées à chaque collectivité territoriale.

A compter du 1^{er} janvier 2017, notre communauté de communes « Val de Seulles » se regroupe ainsi avec celles d'Orival et Bessin-Seulles et Mer pour former la CDC Seulles-Terre et Mer.

Malgré les baisses des dotations de l'Etat et les nombreux transferts de compétences engendrés, nous nous sommes efforcés de continuer à rendre notre commune agréable à vivre (*poursuite de travaux, fleurissement,.....*).

Aussi, en 2016, nous avons été profondément touchés par le décès brutal de notre 2^{ème} adjoint et ami Monsieur Jacques GLINEL. Nous souhaitons lui rendre un dernier hommage dans ce bulletin.

Enfin, nous tenons à vous informer qu'en 2016, notre mairie a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle secrétaire de mairie, Mme LAGUT, en remplacement de Mme ACHARD partie à la retraite.

Vous trouverez dans cet humble bulletin plus en détails les faits marquants et prévisions pour notre commune.

Je me tiens bien évidemment à votre disposition pour tout ce qui pourrait vous être utile et notamment pour nos nouveaux arrivants à qui je souhaite la bienvenue dans notre belle commune.

Encore une belle et heureuse année 2017 à vous.

Alain PAYSANT, Maire



✚ Extrait du registre



- Sohann D. le 11 Mars,
- Eléa Q. le 17 Mai,
- Jason B. le 9 Octobre,

Meilleurs Voeux de Bonheur



- Lucie R. & Benjamin G. le 9 Juillet,
- Johanna H. & Sylvain H. le 3 Septembre,
- Audrey A. & Stéphane B. le 10 Septembre.



- Jacques G. le 7 Juin

✚ Hommage à notre regretté Jacques

Notre ami et collègue, Jacques GLINEL, nous a quittés brutalement le 7 juin dernier.

Sa disparition nous à tous atteints tant sa personnalité, ses mérites et son dévouement pour notre commune étaient exemplaires.

La vie de Jacques est attachante. Né à CHEUX en Octobre 1958, il arrive quelques jours après à TESSEL, commune qui ne quittera plus.

Travaillant comme employé agricole, il s'investit petit à petit et de plus en plus dans la vie communale.

En 1995, il devient Conseiller Municipal. Son attachement à TESSEL, sa disponibilité de tous les instants, sa connaissance du territoire, son sens du service public, son respect des habitants feront qu'il sera réélu en 2008. Cette année-là, c'est à l'unanimité qu'il est élu Adjoint, poste qu'il occupera jusqu'à sa disparition en plus de ses nombreuses autres fonctions en tant que représentant dans diverses commissions de la communauté de communes ou au Syndicat d'Eau.

En plus de son travail assidu au sein du Conseil Municipal, saluons également son dévouement au sein du Comité des Fêtes.

Nous pourrions encore citer plein d'autres qualités tellement Jacques en possédait mais la place nous manquerait dans ce bulletin tant la liste est longue....

**Jacques, tu nous manqueras mais TESSEL ne t'oubliera jamais!
Tu resteras toujours vivant dans nos coeurs.....**



✚ Budget Communal 2016

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
C 011	Charges à caractère général	128 501 €	C 002	Résultat reporté	172 698 €
C 012	Charges de personnel	21 861 €	C 70	Produits des services	574 €
C 014	Atténuation de produits	3 025 €	C 73	Impôts et taxes	19 916 €
C 023	Virement à la section d'investissement	0 €	C 74	Dotations et participation	63 045 €
C 65	Autres charges de gestion courante	110 629 €	C 75	Autres produits de gestion (locations)	10 500 €
C 66	Charges financières	3 149 €	C 77	Autres remboursements	432 €
TOTAL		267 165 €	TOTAL		267 165 €



INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
C 16	Emprunts	3 203 €	C 0001	Résultat reporté	4 483 €
C 20	Etudes (sécurité carrefours)	3 500 €	C 10	Dotations (FCTVA et TA)	23 162 €
C 23	Immobilisations en cours (travaux)	21 542 €	C 16	Dépôts et cautions	600 €
TOTAL		28 245 €	TOTAL		28 245 €

✚ Les réalisations 2016

- Renforcement du réseau à « Rauray » par le remplacement du poste de transformation existant (0 € de participation communale),
- Effacement du réseau « Rauray » en même temps que le renforcement cité ci-dessus (participation communale à hauteur de 82 000 € maxi),



- Suppression des fils électriques nus du Calvaire à la Pépinerie (0 € de participation communale),
- Réfection de la voirie à Rauray financée par la CDC Val de Seulles



✚ Les événements

- Repas des anciens dans un restaurant d'Aunay / Odon en Février,
- Cérémonie de remise de médailles de la famille à trois mamans de Tessel en Septembre,



- Commémorations des armistices des 08/05/1945 et 11/11/1918 & de la libération de Tessel,



✚ Les projets 2017-2018

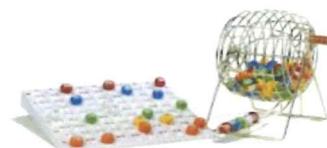
- Poursuite de l'effacement des réseaux à Rauray,
- Poursuite de la réfection de voirie, de la fourche de Rauray au Montoir,
- Sécurisation des routes qui n'a pu avoir lieu en 2016,

✚ Agenda

- 13/01 à 18h30 : Vœux du Maire à la salle des fêtes,
- Repas des anciens : date à déterminer,
- 11/03 : Loto organisé par le Comité des Fêtes,
- 08/07 : Méchoui organisé par le Comité des Fêtes,
- 09/07 à 11h00 : Messe de la St Germain à Tessel (+ pain béni),
- 03/09 : Concours de Pétanque organisé par le Comité des Fêtes,
- 17/12 : Noël organisé par le Comité des Fêtes,



VENEZ NOMBREUX !!!



✦ Le Comité des Fêtes

Grâce au dévouement d'une petite dizaine de bénévoles fidèles au poste, les habitants de Tessel et leurs proches ont eu une nouvelle fois l'occasion de se retrouver à plusieurs reprises en 2016 pour partager des moments de convivialité.

Une pensée toute particulière est adressée à notre très cher Jacques, membre très actif, qui nous a quitté en juin dernier. En sa présence, tout était plus facile... Malgré leur grande tristesse, les membres du comité ont décidé de se relever et de continuer à organiser des manifestations en sa mémoire afin que notre petite commune de Tessel continue à être animée.



Loto en février



Arbre de Noël pour les petits et les grands

Didier PAYSANT, Président du comité, et tout son équipe sollicite les volontaires pour adhérer à l'association et ainsi partager des moments de gaïté et de bonne humeur.

Pour tout renseignement, vous êtes invités à appeler le 02.31.08.22.96 ou à participer à l'assemblée générale dont la date vous sera communiquée ultérieurement.

✚ **LE CLUB «L'AGE D'OR DES 3 VILLAGES : Tessel, Vendes, Juvigny**

Le Club compte 25 adhérents qui se réunissent le 2^{ème} mardi de chaque mois de 14H30 à 18H00 de février à juin à salle des fêtes de Tessel et de Juillet à Décembre à celle de Vendes (*sauf en janvier où ils vont au restaurant et en août à cause des vacances*).

Pendant ces réunions, les jeux et activités **sont** au gré de chacun.

☐ **En 2016**, dans une ambiance très gaie et chaleureuse, le club a organisé :

- 1 repas dansant à Cheux,
- 1 marche de la forme sur Tessel et Fontenay le Pesnel,
- 1 voyage de 3 jours en Septembre à la « Planète Sauvage » et au « Puy du Fou »,
- 1 journée au « Musée du Vélo » avec un passage devant la chapelle Montligeon et un repas spectacle au « Melrose Cabaret »



☐ **Programme 2017 :**

- **13 Juin :** Marche de la Forme,
- **Du 13 au 15 Septembre :** Voyage « le Morbihan » avec la Presqu'île de Rhuy, Belle-Ile, Quiberon, Carnac et Ste Anne d'Auray,
- **Novembre :** journée repas-spectacle avec notre voyageur Lemonnier.

Il est possible à toute personne de s'inscrire pour les voyages et les randonnées même si elle n'est pas adhérente à l'association.

Les membres du club invite les personnes qui ne connaissent pas l'association à venir les rejoindre un après-midi afin de faire connaissance et peut-être participer à la vie du club par la suite.

Renseignements auprès de Mme LECOQ de Vendes, Présidente, et de Mme ST MARTIN Micheline et M. RIVIERE Daniel de TESSEL.

Conformément à la loi relative à la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), le Préfet devait mettre en œuvre au 1^{er} janvier 2017, un nouveau schéma départemental de la coopération intercommunale (SDCI).

C'est ainsi que la communauté de communes « VAL DE SEULLES », à laquelle notre commune appartenait, disparaît.

Avec les intercommunalités de BESSIN, SEULLES et MER et ORIVAL, elles vont former une nouvelle intercommunalité « SEULLES, TERRE et MER » composée de 16 628 habitants et formant un territoire en forme de couloir de 27 kilomètres de long.

Cette nouvelle intercom, composée de 28 communes, siègera à CREULLY :

Creully sur Seulles (*Creully, St Gabriel-Brecy et Villiers le Sec*), Asnelles, Audrieu, Banville, Bazenville, Béný-sur-Mer, Bucéels, Carcagny, Colombiers-sur-Seulles, Crépon, Cristot, Ducy-Ste-Marguerite, Fontaine-Henry, Fontenay-le-Pesnel, Graye-sur-Mer, Hottot-les-Bagues, Juvigny-sur-Seulles, Lingèvres, Loucelles, Meuvaines, Moulins en Bessin (*Coulombs, Cully, Martragny, Rucqueville*), Ponts sur Seulles (*Amblie, Lantheuil, Tierceville*), Sainte-Croix-sur-Mer, Saint-Vaast-sur-Seulles, Tessel, Tilly-sur-Seulles, Vendes et Ver-sur-Mer



☐ Les élus du Bureau :

- **Président** : Jean-Louis de Mourgues (*ex-président de Bessin, Seulles et Mer*),
- **11 vice-présidents** :
 - Daniel Leservoiser, *maire de Tilly-sur-Seulles*,
 - Philippe Onillon, *maire de Ver-sur-Mer*,
 - René Gerlet, *maire de Ste-Croix-sur-Mer*,
 - Sylvie Lebugle, *maire de Cristot*,
 - Gérard Leu, *maire de Lantheuil*,
 - Marcel Dubois, *maire de Bazenville*,
 - André Marie, *maire de St-Vaast-sur-Seulles*,
 - Alain Couzin, *conseiller municipal de Creully*,
 - Chrystèle Pouchin, *maire de Banville*,
 - Yves De Joybert, *maire de Meuvaines*,
 - Genevière Siriser, *1^{ère} adjointe au maire de Creully*.
- **4 membres** : Alain Scribe, J-Louis Lebouteiller, J-Pierre Lachèvre et Christian Guesdon,

- ☐ **51 Sièges** : Creully (5), Ver/Mer (4), Tilly/Seulles (4), Fontenay le Pesnel (3), Audrieu (3), Banville (2), Lantheuil (2) et autres communes (1 +1 suppléant)

✦ Le frelon asiatique : dangereux ?



Vous avez peut-être repéré un nid de frelon dans votre propriété. S'il est placé très haut dans les arbres, il s'agit souvent d'un nid de frelon asiatique.

Ne prenez pas de risque de le détruire vous-même, plus nombreux et plus agressifs que leurs cousins européens, l'éradication de leur nid est dangereuse.

La piqûre du frelon asiatique peut provoquer une réaction allergique appelée choc anaphylactique pouvant être mortel, surtout en cas de piqûre multiple.

En cas de découverte d'un nid, **contactez des professionnels** qui ont le matériel et le savoir-faire pour le détruire. Pour que l'action soit efficace, **il faut agir avant l'essaimage**, c'est-à-dire avant que les reines et les mâles ne quittent le nid à la fin de l'été. Par conséquent, il est conseillé de détruire le nid **avant septembre**.

Supprimer un nid en hiver est inutile car c'est un nid déserté.

✦ INFOS ELECTRIQUES

Correspondance anciennes et nouvelles ampoules

Ampoule classique	Halogène	Fluocompacte (LFC)	Led
25 Watts	15 Watts	6 Watts	2 Watts
40 Watts	25 Watts	10 Watts	5 Watts
60 Watts	40 Watts	15 Watts	7 Watts
75 Watts	45 Watts	18 Watts	9 Watts
100 Watts	60 Watts	25 Watts	12 Watts
Energivores, elles sont en voie de disparition		Economiques mais durée de vie en fonction du nombre d'allumages. A privilégier dans les pièces de vie	Durée de vie > à la fluocompacte, allumage instantané . Pas de mercure ni d'ultraviolet

Vous constatez des chutes de tension chez vous, que faire ?

Le SDEC ENERGIE (Syndicat Départemental d'Energies du Calvados), propriétaire du réseau public pour le compte de toutes les communes du Calvados ,peut vous aider !!!

Il suffit de vous rapprocher de votre mairie ou d'appeler le 0 800 777 319 (numéro vert gratuit). Un enregistreur de tension sera alors posé chez vous pendant une semaine : **c'est gratuit !**

Cet enregistrement permettra de vérifier la qualité de tension à votre installation électrique et de programmer des travaux de renforcement du réseau électrique s'ils s'avèrent nécessaires.

✚ EN BREF

Ouverture de la mairie

Lundi : 18h00-19h00 (*adjoint*)

Mardi et Vendredi : 8H30-11H30 (*secrétaire*)

Vendredi : 18h00-19h00 (*maire*)

Tél : 02.31.80.80.99

E-mail : mairietessel@orange.fr

Composition du Conseil

Alain PAYSANT, Maire et Mme Dominique DUCLOS, 1^{ère} adjointe.

Mmes Micheline ST MARTIN, Isabelle DESPRES, Stéphanie LEGRAS et Patricia MOYROUD, conseillères.

MM. Daniel RIVIERE, Jean-Denis GUELLE, J-Paul RIVIERE et Didier PAYSANT, conseillers.

Passage des ordures ménagères

Collecte des bacs noirs et sacs jaunes tous les mercredis matins

Ramassage décalé d'une journée quand un jour férié dans la semaine tombe le lundi, mardi ou mercredi.

Sacs jaunes à disposition en mairie.

Horaires de la Déchetterie

5 route de Cristot à Fontenay le Pesnel

- Du 01/04 au 30/09 :
 - Lundi et vendredi : 14h/18h,
 - Mer, jeu et sam : 9h/12h et 14h/18h,
 - Fermée le mardi
- Du 01/10 au 31/03 :
 - Lundi et vendredi : 14h/17h,
 - Mer, jeu et sam : 9h/12h et 14h/17h,
 - Fermée le mardi

Respect du voisinage

- Le bruit** : les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit. Ils peuvent être provoqués par :



- un individu (*cris, chant...*),
- par autre chose (*musique, outil de bricolage, tondeuse, pétard, pompe à chaleur, climatisation...*),
- ou par un animal (*aboiments...*).

Quand ces bruits sont commis la nuit, c'est-à-dire entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne.



Horaires autorisés pour tonte et bricolage « bruyants » :

- De 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi,
- De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi,
- De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

- Les nuisances olfactives** (barbecue, ordures, fumier..) **ou visuelles** peuvent aussi constituer un trouble anormal du voisinage



Brulage des déchets verts et autres déchets ménagers **interdit**.
La déchetterie est faite pour ça !!!



✦ Ils nous ont confié leur carte de visite...

DUBOURG David



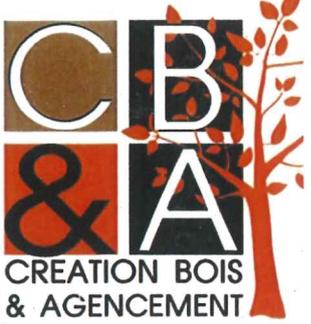
Peinture Intérieure & Extérieure
Revêtements Sols & Murs
Ravalement - Décoration

14250 **TESSEL** (CROUAY) 02 31 73 78 52
06 24 53 86 35

ARTISAN MENUISIER

Fabrication & Pose

Christophe BAZAN
06.61.81.23.51



CREATION BOIS & AGENCEMENT
email: menuiseriecba@gmail.com

megAgence
consultants immobiliers



Bruno BENOIST
Agent Commercial Indépendant
06 85 30 60 23
bruno.benoist@megagence.com
RSAC N° 814 087 482 - Coen

www.megAgence.com 49, av. Bartholdi - 72000 Le Mans. Carte T 385 (Sarthe)
RCS 531 140 515 sous moniement de fond.



yanelec 14

electricite general

leroux yannick 06 26 57 62 54
yanelec@hotmail.com manoir de bretteville
14250 tessell



DESIGNAILS
La signature tendance pour l'ongle

Patricia LESALLE
06 64 12 45 72

10 Rue des fours à chaux - Z.A Les Noires Terres
14310 VILLERS BOCAGE
www.designails.net - designails@live.fr

Réflexologie plantaire - reiki Usui
Soins à votre domicile et formatrice
Stéphanie Legras Becard



legrasbecardstephanie@orange.fr
06 80 04 35 86 - www.reflexologie-plantaire-reiki.com